DEPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE LA FLÈCHE
CANTON DU LUDE
COMMUNE DE PONTVALLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

202506D966

Date de convocation :

11.06.2025

Date d'affichage :

10.07.2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
072-217202431-20250626-2025-06-D966-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2025

Nombre de conseillers :

En exercice	: 18
Présents	: 9
Absent	: 4
Absents excusés	: 5
Votants	: 14
Procuration	: 5

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Xavier GAYAT, Maire.

Etaient présents : MM. Xavier GAYAT, Patrice BOUTTIER, M^me^ Maryvonne RENAUDIN, M. Jérôme ESNAULT, M^me^ Carole LEGROS, MM. Guillaume GASNIER, Gilles LESÈVE, Loïc THÉRIAU (arrivée 20h30), M^me^ Martine DODIER (arrivée 20h30).

Absents : M. Dominique CHARPENTIER, M^mes^ Nadège CHARRIER, Sauvane DECIRON, Aurélie PIRON.

Absents excusés : M^mes^ Dorothée GAUTHIER et Eliane KNOPS qui donnent procuration à M. Patrice BOUTTIER, M^me^ Blandine LALLIER qui donne procuration à M. Loïc THERIAU, Mme Sylvie LENEGRE et M. Dominique FILLEUL qui donnent procuration à M. Xavier GAYAT.

M^me^ Carole LEGROS a été élu secrétaire de séance.

Assistait également à la réunion, M^me^ Jessica TOUCHARD, Agent administratif 2^ème^ classe principal.

****

OBJET : OCEANMAN WORLDCHAMPIONSHIP - DEMANDE DE SUBVENTION :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un habitant de la commune de Pontvallain participera à l'événement sportif international OCEANMAN DUBAÏ 2025, finale de la compétition de natation en eau libre réunissant des athlètes venus du monde entier.

Dans le cadre de cette participation qui représente un défi personnel et sportif de haut niveau, et qui contribue au rayonnement de la commune à l'international, il est proposé d'apporter un soutien financier à l'intéressé, afin de contribuer aux frais engagés pour le déplacement.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Accorde** à cet athlète une subvention exceptionnelle d'un montant de 150,00 €.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme, les jour, mois et an susdits./.
A Pontvallain, le Maire, Xavier GAYAT.

MAIRIE DE PONTVALLAIN 72510